



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-41923>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-41923**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ministère de l'Intérieur

Correspondant : MME ITJI. KENZA, Juriste-Acheteuse

Adresse : Place Beauvau Place Beauvau, 75800 Paris

Coordonnées :

Poste : Juriste-acheteuse

Courriel : section-achats-immobiliers@interieur.gouv.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de rénovation et/ou de remplacement de trois ascenseurs de l'îlot Beauvau du ministère de l'intérieur, 11 rue des Saussaies à Paris VIIIe arrondissement

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet la rénovation et le remplacement de trois ascenseurs de l'îlot Beauvau du ministère de l'intérieur, 11 rue des Saussaies à Paris VIIIe arrondissement. Il comporte des prestations réglées au forfait en ce qui concerne le remplacement et /ou la rénovation des 3 ascenseurs ainsi que des prestations de maintenance. Il comporte également des prestations sur bons de commande en ce qui concerne l'installation d'une base vie. Au regard de la particularité du site, l'attention des candidats est particulièrement appelée sur les dispositions qui énoncent les formalités à accomplir et les consignes à respecter du fait que les travaux à exécuter se situent dans une enceinte à l'intérieur de laquelle des précautions particulières sont à prendre en permanence pour la sécurité. Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est estimé par la maîtrise d'ouvrage à 10 mois dont 4 mois de préparation de chantier. Pour les prestations de maintenance, chaque appareil installé sera couvert par un contrat de maintenance de 24 mois à compter de la réception des travaux de remplacement des trois ascenseurs.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Pour l'ascenseur de l'immeuble « Brossolette », le candidat devra proposer une variante obligatoire pour un remplacement complet de l'appareil JGA52 – Immeuble Brossolette, dont les exigences minimales sont décrites au sein du DCE.

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

10 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2026

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Il est appliqué une retenue de garantie dont le montant est égal à 5 % du montant initial du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des modifications du marché public. Ce taux est limité à 3 % pour les PME. La retenue de garantie est prélevée par fractions sur chacun des versements autres qu'une avance. La retenue de garantie peut être remplacée par une caution personnelle et solidaire ou par une garantie à première demande dans les conditions prévues à l'article R.2191-36 du code de la commande publique.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les modalités de paiement des sommes dues en application du présent marché sont celles définies aux articles L.2192-10 à L.2192-14 et R.2192-10 à R.2192-36 du Code de la commande publique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Groupement conjoint avec mandataire solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le

pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : Non..

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 14:30

Délai minimum de validité des offres : 9 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

PRA042085

Renseignements complémentaires : 1/Les candidats sont informés qu'une visite préalable du lieu de réalisation des prestations est obligatoire afin d'avoir la meilleure connaissance possible de la configuration des lieux. Afin d'effectuer la visite du site, les candidats solliciteront un rendez-vous en contactant le service acheteur par le biais de la plateforme des achats de l'État (PLACE) et pour les dates ci-après proposées au plus tard 3 jours avant la date de visite souhaitée et d'après les créneaux suivants : lundi 4 mai, mardi 5 mai ou jeudi 7 mai à 10 heures 30. Une seconde visite est également possible d'après les créneaux suivants : mardi 26 mai, mercredi 27 mai ou jeudi 28 mai à 10 heures 30. Les modalités sont indiquées au sein du DCE. 2/ L'acheteur se réserve le droit de négocier à l'issue de l'analyse des offres. De même que l'acheteur l'acheteur pourra attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. 3/ Instance chargée des procédures de recours – Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris 7 rue de Jouy 75181 Paris Cedex 04 Téléphone : 01 44 59 44 00 Télécopie : 01 44 59 46 46 Courriel : greff.ta-paris@juradm.fr URL : <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Chaque soumissionnaire remet son pli (dossier comprenant les pièces relatives à sa candidature et à son offre) par dépôt sur la plateforme de dématérialisation des procédures de marchés de l'Etat « PLACE », à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/04/2026